

Annexe 3

GROUPE CHATELET 3

Le Conseil d'Administration de Rouen Habitat a décidé en date du 17 décembre 2003 de céder le groupe Châtelet 3 au profit de la S.A. d'H.L.M. Immobilière Basse Seine.

Les emprunts suivants, souscrits dans le cadre de ce programme, bénéficient de la garantie de la Ville de Rouen :

Numéro de Contrat CDC	Capital initial	Capital restant dû transféré	Garantie Ville	Dernière Echéance
35404	233.301,88€	26.650,11€	100 %	31/03/08
35383	1.145.425,69€	14.203,01€	100 %	31/03/05
35388	373.913,23€	21.659,01€	100 %	31/03/06
276385	522.399,94€	222.755,17€	100 %	01/11/09
351250	522.399,94€	227.441,98€	100 %	01/07/10

La Ville de Rouen confirme sa garantie à hauteur de 100% aux emprunts ci-dessus d'un montant initial de 2.797.440,68€ contractés par Rouen Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et transférés à la S.A. d' H.L.M. Immobilière Basse Seine, conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation du fait de la cession du groupe Châtelet 3.